



LPO Info

Été-Automne 2021 • n°34

Île-de-France

Nichée de hiboux des marais en Essonne

Faucons de Vincennes

L'école régionale d'ornithologie campe dans les Yvelines





VIE ASSOCIATIVE

- 4 Echos du CT
- 6 Faune IDF
- 9 Recrutement Nature en Ville
Journée d'équipe dans les Yvelines
Refuge cité Universitaire

- 10 Faucons à Vincennes
- 12 Hiboux des marais en Essonne
- 15 Volontaires de Paris
Fêtes des lumières à Montauger
- 16 Construction d'un nichoir à mésange
- 17 Les oiseaux aiment les Kakis

ÉDUCATION

- 18 Théorie et Pratique
de l'ornithologie
LPO Vinci
- 19 Ecole régionale d'ornithologie
- 20 RNR Papillon



À VOS JUMELLES !

 OLIVIER PAÏKINE

Le serin cini

Cousin éloigné du canari, cette espèce d'habitude discrète n'est pas avare de son chant (à l'origine du verbe seriner) qu'il peut émettre toute l'année avec un pic pendant la période de reproduction. Son chant est un babil très soutenu et pressé, cliquetant et grinçant qui peut faire penser à une vieille roue de vélo. Il est émis le plus souvent depuis la cime d'un grand arbre mais également en vol nuptial.

De la taille de la mésange bleue, c'est le plus petit et le plus jaune (tête, poitrine et croupion) des fringilles nicheurs en Ile-de-France. Il a un bec caractéristique de granivore mais plus court que chez les autres espèces (pinsons, verdiers, bruants...).

Son régime alimentaire est composé de graines de plantes herbacées sauvages (graminées, mouron, plantain, séneçon...) ou cultivées (salades, laitues, chicorées, navets, radis...) ainsi que de graines, de bourgeons ou de jeunes pousses d'arbres (bouleaux, aulnes, conifères) qu'il récolte surtout au sol. Il nourrit ses jeunes de graines et marginalement d'insectes contrairement aux autres espèces de fringilles.

Le serin cini a besoin de lumière, d'arbres bien espacés comprenant si possible quelques conifères et de zones nourricières. On peut donc le trouver dans une large gamme de milieux semi-ouverts : allées d'arbres, parcs, jardins, vergers, lisières de bois, boisements clairs... jusque dans les zones urbaines et périurbaines.

Son nid est fait par la femelle à la fourche d'une branche d'un conifère, d'un arbre fruitier ou d'une charmille. Le nid est

composé d'herbe, de tiges, de mousse, de lichen et garni de duvet. La femelle pond 3 à 5 œufs. L'incubation dure deux semaines, les jeunes nidicoles restent au nid jusqu'à 17 jours, puis restent dépendants des parents une dizaine de jours. Le couple peut élever jusqu'à trois couvées par an.

C'est une espèce sociable et peu farouche que l'on peut observer en compagnie des pinsons, verdiers, chardonnerets en période hivernale et qui vit facilement au voisinage de l'homme.

Migrateur partiel, le serin cini devient une espèce peu commune en hiver en Ile-de-France car la majeure partie des serins cini hivernent dans le sud (pourtour méditerranéen) et l'ouest (côte atlantique) de la France. L'Ile-de-France accueille cependant quelques centaines d'hivernants probablement issus des populations nordiques ou orientales.

Malgré un déclin de 41% entre 2001 et 2018, cette espèce protégée n'est pas encore considérée comme menacée au niveau national. En revanche, sa population est en déclin au niveau régional et l'espèce est donc classée dans la catégorie « en danger » dans la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs. Ce déclin s'explique principalement par l'utilisation de produits phytosanitaires pour éliminer les « mauvaises herbes » qui fournissent l'essentiel de sa nourriture.

Pour aider cette espèce dans nos jardins, il est important de revoir notre conception du jardin « propre » et de laisser des zones non tondues pour permettre aux plantes sauvages favorables à l'espèce de monter en graines et de fournir de la nourriture.

 Serin cini
© P. Richard

SOURCES

- Atlas des oiseaux nicheurs d'Ile-de-France 2009-2014 (Corif, 2017).
- Atlas des oiseaux de France métropolitaine (LPO/SEOF/MNHN, 2015)
- Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Ile-de-France (ARB, 2018).
- La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine (MNHN, 2016).
- Site Vigie-nature <https://www.vigienature.fr/fr/serin-cini-3558>



PROTECTION

- 21 Les renards de la Celle-Saint-Cloud
Participation à la commission Nature en Ville
- 22 ENS Olivettes
Projet Ligne 18
- 23 Destruction d'hirondelles
Montigny-le-Bretonneux

Du nouveau pour les espèces classées comme susceptible d'occasionner des dégâts

EN COUVERTURE
Hibou des marais
© Aurélien Agnus

GROUPE LOCAUX

- 24 Guyancourt
Cœur d'Yvelines

Éditorial

Lors des récentes manifestations pour défendre certaines pratiques de chasses traditionnelles d'oiseaux, jugées illégales par le Conseil d'État, les chasseurs se sont érigés en gardien de la « ruralité ». Ainsi, après s'être auto-proclamés « premiers écolos de France » dans une campagne de communication, les représentants des chasseurs de France s'auto-désignent à présent comme les « défenseurs de la ruralité ». Voilà ce qui semble être le nouvel axe de communication de la Fédération nationale de la chasse par la voix de son président, Willy Schraen. Mais les chasseurs sont-ils vraiment devenus une figure tutélaire du monde rural ? Il s'agit, en réalité, d'une véritable imposture.

Pour l'Insee, les territoires ruraux désignent désormais l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité. Ils réunissent 88 % des communes en France et 32 % de la population, soit 22 millions d'habitants. Les chasseurs, eux, voient leur nombre décroître de façon inéluctable : de 2 350 000 en 1984, ils étaient 1 100 000 en 2015 et sont tombés en dessous du million symbolique en 2020/2021. Ils ne sont donc pas « plus de 1 million », comme on le lit couramment, mais 984 000 pour la saison 2020-2021, selon les chiffres officiels fournis par l'OFB. Et, compte tenu de la pyramide des âges (60 % ont plus de 50 ans, parmi lesquels 31,4 % ont 65 ans et plus), il y a entre 20 et 40 000 chasseurs en moins chaque année.

Dans ses travaux de réflexion prospective sur l'évolution de la chasse en France d'ici 2040, la Fondation François Sommer, que l'on ne saurait soupçonner d'être anti-chasse primaire, a bien montré qu'un changement très profond s'est opéré entre 1998 et 2015 dans la sociologie des chasseurs en activité (hors retraités). Ainsi, les employés et ouvriers qui représentaient 31,8 % des pratiquants en 1998 (source ONCFS) ne représentent que 19,8 % des chasseurs en 2015 ; les professions cadres, cadres moyens et assimilés représentent 30,8 % des pratiquants, contre 26,6 % il y a 20 ans. Les agriculteurs comptent pour 4,4 % des pratiquants en 2015 (contre 12,1 % en 1998). Les retraités et inactifs représentent 45 % des pratiquants en 2015 contre 29,5 % en 1998.



EMMANUEL DU CHÉRIMONT
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE LA LPO-IDF

Un sondage IPSOS / LPO montre, de façon complémentaire, qu'aujourd'hui près de 70 % de chasseurs sont urbains. Pour être plus précis, il est constaté qu'environ la moitié des chasseurs français habitent dans des villes de plus de 20 000 habitants (13 % dans des villes de 20 000 à 99 000 habitants et 22,5 % de 100 000 à 1 999 999 habitants), tandis que 11 % vivent dans l'agglomération parisienne. Il en résulte un phénomène majeur qui est l'éloignement progressif des pratiquants de la chasse d'un mode de vie « rural ». La plupart des chasseurs ne sont plus résidents des zones rurales (à l'instar de 85 % de la population française). On est donc loin de la prétendue représentation rurale !

Réciproquement, les manifestations des chasseurs font-elles vraiment écho aux préoccupations du monde rural ? Un sondage One Voice / IPSOS montre que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'opinion sur la chasse des personnes habitant en milieu rural se rapproche en fait de celle des citadins. Il en ressort, en effet, que si plus d'un citadin sur deux est opposé à la chasse (52%), une proportion comparable des habitants des campagnes n'y est pas non plus favorable (47%). Surtout, seuls 26% d'entre eux se disent « favorables » à cette pratique. Dans le détail, on note une forte progression de certains arguments anti-chasse chez les habitants de milieu rural. Ainsi, 80 % d'entre eux pensent ainsi que la chasse pose des problèmes « de sécurité pour les promeneurs, lors de balades dans la nature ». Une inquiétude qui modifie leurs pratiques. Les trois quarts des Français habitant à proximité d'une zone de chasse (76%) confient avoir déjà évité de se promener en forêt ou dans certaines zones « par peur d'un accident de chasse ».

La ruralité n'est donc pas une chasse gardée, les chasseurs n'ont pas le monopole de la ruralité et, en définitive, la ruralité n'est qu'un nouvel argument marketing du monde de la chasse.



Les échos du Conseil territorial

JUIN 2021

Sollicitation des adhérents contre le nourrissage des oiseaux d'eau

La délégation est régulièrement sollicitée par des adhérents qui s'insurgent contre le nourrissage des oiseaux d'eau par les usagers des parcs en Ile-de-France. Le CT a entamé une discussion sur le sujet. Il existe deux sortes de nourrisseurs : les « professionnels » et les « familles ». Les premiers sont les moins nombreux mais sans doute très difficiles à convertir alors que les seconds, les plus nombreux, sont certainement plus sensibles aux arguments éducatifs. L'idée est de donner des outils à nos adhérents pour les aider à sensibiliser les familles. On connaît évidemment les arguments pour ne pas nourrir la faune sauvage ; il faut insister aussi sur la pollution de l'eau qu'entraîne le pain non consommé qui se dépose au fond des pièces d'eau. La délégation va travailler sur un flyer éducatif qui sera à disposition sur le site et que chacun pourra s'approprier. Il pourra être distribué au public. Les adhérents pourront également se rapprocher de leur mairie pour la diffusion de l'information sur le site municipal.

Comité régional de la biodiversité - Désignation et délibération

Le CT après accord des intéressés entérine les candidatures de Marine Cornet et de Dimitri Dagorne ou François Verret comme représentants de la LPO au CRB, Comité régional de la biodiversité.

Urbanisation du Plateau de Saclay

La LPO a été sollicitée pour soutenir les associations qui défendent la biodiversité du plateau de Saclay. Le projet Paris-Saclay vise à regrouper organismes de recherche, grandes écoles, universités et entreprises privées afin de créer un pôle d'excellence scientifique et technique de dimension internationale, comparable à une Silicon Valley à la française. On ne peut que constater l'urbanisation galopante et l'artificialisation des terres agricoles. Ce projet lancé depuis longtemps est difficilement modifiable. Cependant l'enquête publique sur le projet de la ligne 18 du Grand Paris a lieu au mois de juillet alors que les terrassements sont déjà en partie réalisés. FNE IdF (France Nature Environnement Ile-de-France) a pris position contre la ligne 18. Le CT s'interroge sur le niveau du positionnement à adopter car l'ensemble du projet n'est en rien écologique. Il semble que le niveau politique soit le plus approprié et il est décidé d'interpeller le député Cédric Villani.

Aéroport de Paris (ADP) Orly

Des discussions sont en cours avec ADP Orly pour échanger des données ornithologiques avec la LPO. L'aéroport étant un milieu sécurisé il est impossible d'y pénétrer pour y faire librement des observations. Il est donc très intéressant de pouvoir accéder à ces données. En échange la LPO pourrait partager les données dans le périmètre extérieur de l'aéroport et pourrait aussi participer aux formations sur la biodiversité que dispense ADP Orly à son personnel.

Relais d'une pétition sur des coupes ONF vers Bois-le-Roi

Le CT décide de relayer une pétition sur les coupes ONF (Office national des forêts) autour de Bois-le-Roi (Seine-et-Marne). L'ONF gère la forêt et favorise la production de bois y compris dans la forêt de Fontainebleau. L'ONF justifie les coupes de bois en mettant en avant la nécessité de répartir son plan de charge sur toute l'année et de rechercher de nouvelles essences. La pétition soutenue par la LPO a pour but de sensibiliser l'opinion publique à la protection de la biodiversité dans les massifs forestiers en contradiction avec la rentabilité commerciale de l'ONF.

JUILLET 2021

Présentation de l'activité Education et Formation (par Lucille Bourgeois responsable du pôle)

Lucille Bourgeois a fait un point à date au CT du pôle Education et Formation dont elle a la responsabilité.

Comme le reste de la délégation, le pôle Education et Formation a souffert de la crise sanitaire. Cependant, cette crise a permis de montrer l'agilité et la réactivité de l'équipe pour s'adapter aux règles changeantes venant des autorités. De nombreuses activités prévues en janvier ont été reportées pour une bonne part en mai et juin, mois qui sont habituellement chargés. Il a fallu changer en continu tous les plannings et renégocier avec nos partenaires.

Il faut noter que ces difficultés se sont ajoutées aux problèmes habituels d'une gestion d'équipe qui évidemment a continué d'évoluer.

La plupart des formations ont été assurées pour beaucoup en visio. Heureusement, les inscrits ont accepté la vidéo pour les cours du soir. Il n'y a pas eu beaucoup de désinscriptions. C'est un point positif car on pourrait envisager par la suite des formations alternant présentiel et vidéo.

Formation en liaison avec l'ARB (Agence régionale de la biodiversité) qui en subventionne une partie, L'ERO (Ecole régionale d'ornithologie), après un report, a été également assurée en visio.

Dans les perspectives futures, Lucille aimerait organiser de courts séjours ornithologiques car il y a une demande.

A noter que les sollicitations (du siège, des partenaires...) toujours plus nombreuses demandent beaucoup d'énergie et un temps long, en contradiction avec les souhaits des demandeurs qui veulent une réponse immédiate. C'est une réelle difficulté.

Information sur le vœu Notre-Dame en Conseil de Paris

Sur la base de la note technique préparée par l'équipe de la délégation, Allain Bougrain-Dubourg a déposé un vœu sur l'enjeu important que représente la prise en compte de la biodiversité à l'occasion de la reconstruction de Notre-Dame. C'est un succès car le vœu a été validé par 4 groupes sur 7 au Conseil de Paris et il a de grandes chances d'être adopté. Le message est important même si ce n'est pas la Mairie qui est responsable des travaux. Allain Bougrain-Dubourg s'est aussi rapproché de l'équipe du général Georgelin, responsable de la reconstruction de la cathédrale.

Renouvellement du représentant de la délégation à la CDPENAF 78 (Commission départementale de préservation des espaces naturels)

Plusieurs adhérents ont présenté leur candidature pour ce poste. Les CV étaient très intéressants. Pour les départager, le CT a souhaité favoriser un agriculteur et il a donné mandat à Jean-Robert Moronval pour représenter la Délégation LPO IdF à la CDPENAF 78.

Avis défavorable au passage en refuge d'un site du Crédit Agricole.

Le Crédit Agricole immobilier souhaitait passer un site en refuge LPO. Mais le bâtiment a beaucoup de baies vitrées. Les grandes baies vitrées sont particulièrement meurtrières pour l'avifaune. Le Crédit Agricole n'a pas donné suite aux demandes d'aménagement de la LPO. Dans ce contexte le CT a émis un avis défavorable.

SEPTEMBRE 2021

Vie associative et communication Bilan intermédiaire et perspectives

Johnny Goncalves a présenté un point sur la Vie associative et la Communication.

Toute l'équipe est à nouveau en présentiel depuis le 6 septembre. Côté adhérents l'évolution est à nouveau très positive en IdF (+1100 sur un an). Les actions pour recruter de nouveaux adhérents comme la collecte de rues montrent leur efficacité. Le nombre d'adhérents est évidemment une donnée très importante pour une association. Des actions vont être entreprises pour fidéliser les nouveaux entrants.

La LPO IdF compte maintenant deux groupes locaux de plus. Quant au groupe Jeunes, son développement continue.

Johnny Goncalves a expliqué le nouveau modèle économique des refuges particuliers. Leur adhésion reste à 35 euros mais devra être renouvelée par une cotisation annuelle de 15 euros. Celle-ci donnera l'accès à un espace dédié refuge sur le site. Les établissements sont également concernés : Cotisation de 85 euros pour 3 ans puis un renouvellement annuel de 45 euros.

Johnny Goncalves souligne le dynamisme du suivi des réseaux sociaux.

Pass sanitaire

Une fois de plus la situation sanitaire s'est invitée au CT. Cette fois c'est le pass sanitaire qui pose question. D'une manière générale le secteur d'activité de la LPO n'est pas concerné par l'obligation du pass sanitaire. Cependant force est de constater que les autorités locales (Mairies, préfectures, Organisations diverses) exigent souvent pour nos activités qui accueillent du public la présentation du pass sanitaire. Cette obligation s'impose à tous les participants (salariés, bénévoles et public).

Le CT propose la rédaction d'un communiqué notamment pour nos bénévoles pour les aider à respecter la réglementation.

Mandat à Jean-Pierre Lair pour représenter la LPO à la CDNPS du 93

Après examen le CT a donné mandat à Jean-Pierre Lair, salarié spécialiste juridique de la Délégation, pour représenter la LPO à la Commission départementale de la nature des sites et des paysages de la Seine-Saint-Denis.

Délibération Refuge Poste Immo

Le CT a étudié le dossier déposé par Poste Immo pour devenir Refuge LPO. Certains éléments du dossier demandent des améliorations comme l'aménagement de points d'eau ou la végétalisation du bâti pour compenser le manque d'espace pour la biodiversité. Le CT a donné un avis défavorable dans l'état actuel du dossier.

 CHRISTIAN GLORIA

faune-iledeFrance

LES OISEAUX RARES NE PRENNENT PAS DE VACANCES EN ÉTÉ

Les observateurs sont par monts et par vaux en été, parfois loin de l'Île-de-France. Pour autant, la région délivre quelques observations de choix en termes d'espèces rares chez les oiseaux.

Que s'est-il passé cet été en Île-de-France au moment où nombre de Franciliens s'évaadaient vers la province ? La belle saison a été propice à quelques jolies surprises. Le 20 juin, veille de l'été, Robin Panvert est tout content de découvrir un faucon kobez mâle de deuxième année à Garentreville (77) lors d'une prospection Busards. Une sterne caugek habituée à des environnements maritimes est vue en pêche, avec une dizaine de sternes pierregarins, le 21 juin à l'étang de la Galiotte à Carrières-sous-Poissy (78) (Sébastien

Siblet). Un labbe, probable parasite, passe à l'étang du Coq à Roissy-en-Brie (77) le 27 juin (Vincent Le Calvez), provoquant la panique dans la colonie de mouettes rieuses.

Mention spéciale pour l'impressionnant vautour fauve

Le vautour fauve a fait l'objet de quelques observations, ce grand rapace s'égarant parfois de ses bastions méridionaux. Tel est le cas le 18 juin à Freneuse (78) (Gérard Baudoin), avec un individu en compagnie d'une buse

qui paraissait bien petite à côté. Avant cela, un groupe d'une douzaine de vautours avait été observé au-dessus de la plaine de Chanfroy (77) le 9 mai (David Roche) et un seul oiseau le 11 juin sur le même site (Théophile Fontaine). Au milieu de l'été (29 juillet), un vautour est photographié posé sur un toit d'immeuble à Colombes (92), avec l'image reçue apparemment sur Instagram LPO-IdF. Étonnant de voir un individu de cette espèce prendre ses aises en plein centre urbain.



▲ Aigle botté
© J.F. Magne

◀ Le vautour fauve s'égaré parfois en Ile-de-France : vu en mai, juin et juillet en 2021
© J.-B. Alemanni

▼ Vautour fauve
© F. Gonod



▲ Le clyte bélière est un coléoptère longicorne ressemblant à une guêpe.
© C. Gloria

NOUVEAUTÉ DE L'ÉTÉ :

LES COLÉOPTÈRES À LA SAISIE

SUR FAUNE-ILEDEFRANCE

Carabes, cétoines, hannetons, longicornes, charançons, coccinelles... les données de coléoptères peuvent être dorénavant saisies sur faune-iledefrance. C'est la nouveauté de l'été. L'occasion de voir la grande diversité en formes et en couleurs de ce taxon, au travers des photos jointes aux observations. Les coléoptères comptent près de 10 000 espèces en France et sans doute plus d'un millier dans notre région. Pour rappel, parmi les insectes, l'ordre des coléoptères se caractérise chez les adultes par leur première paire d'ailes sclérifiées, les élytres, qui forment comme une sorte de carapace au repos au-dessus de l'abdomen.

L'aigle botté est vu à plusieurs reprises... seulement en Seine-et-Marne

Autre rapace : l'aigle botté est observé avec deux individus différents le même jour (4 juillet) en Seine-et-Marne, un de forme claire à la plaine de Sorques à Montigny-sur-Loing (François Duchenne) et un de phénotype sombre à Trilbardou (Enrique Sans). L'espèce est revue à Ecrennes (77) le 9 juillet (Pierre-Alexis Dubois) et ultérieurement à diverses dates, toujours en Seine-et-Marne.

Une sterne naine passe à l'Etang Vieux de Saclay (91) le 4 juillet (Laurent Spriet). Un individu de l'espèce fait un passage à Paris, pont du Garigliano, le 10 juillet (Jacky Libaud). De la taille nettement au-dessus, la sterne caspienne est vue aux étangs de Saclay le 11 août avec trois individus passant (Laurent Spriet).

Une hirondelle rousseline encore de passage cette année

La cisticole des joncs se montre plus rare qu'en 2020 : un chanteur à

Souppes-sur-Loing (77) le 11 juillet (Jacques Comolet-Tirman), au moins deux à Luzancy (77) le 1er août et un le 15 août (Nicolas Marmet, Thomas Monjoin).

Espèce confinée aux régions méditerranéennes en France, l'hirondelle rousseline fait l'objet d'une unique observation en 2021, comme l'an dernier. Le 19 septembre à Nangis (77), un oiseau est vu à la longue-vue, posé avec des hirondelles rustiques (Christophe Bray).



Le pluvier guignard se signale notamment par ses cris caractéristiques quand il passe, comme le 24 août à Nangis (77) avec un oiseau (Christophe Bray) et à Augers-en-Brie (77) le 27 août avec plus de trois individus (Antoine Salmon). Mais un guignard est bien vu le 29 août à Mareil-en-France (95) (Thomas Bray, Eric Grosso).

Un bécasseau falcinelle passe aux enregistreurs de sons

A compter de fin août notamment, les relevés de contact auditifs grâce aux paraboles branchées sur enregistreurs arrivent en masse parmi les signalements de raretés. Ainsi, un bécasseau falcinelle est diagnostiqué à son sonogramme le 30 août depuis Davron (78) (Stanislas Wroza). Maxi rareté

pour ce limicole. Le bruant ortolan, qui est très rarement vu, passe en nombre dans les cieux franciliens. Idem pour le pipit rousseline mais au moins est-il observé parfois et même pris en photo comme le 29 août à Vaires-sur-Marne (77) (Picard Grégory). Autres espèces peu fréquentes enregistrées au son : tournepierre à collier, sterne caspienne, huïtrier-pie...



La pie-grièche écorcheur est arrivée les premiers jours de mai en 2021 en Ile-de-France



DES ESPÈCES MIGRATRICES ATTENDENT LE MOIS DE MAI POUR SE POINTER

Quelle espèce migratrice et nicheuse en Ile-de-France arrive la plus tard ? Pie-grièche écorcheur, blongion nain, rousserolle verderolle, bondrée apivore, engoulevent ou guêpier d'Europe ?... Faites vos jeux ! En 2021, la pie-grièche écorcheur a attendu le 2 mai pour être repérée par un des observateurs de faune-idf. C'était à Mousseaux-sur-Seine (78) par Rémi Jugieux. Les observations ont commencé à se multiplier pour cette espèce après le 8 mai.

Le blongios nain vu deux fois le 2 mai

Même date pour la première donnée de blongios nain, le 2 mai, avec deux observations sur des sites classiques : le marais du Sausset (Aulnay-sour-Bois 93) (Lucille Bourgeois) et l'étang des Brouillards au parc de la Courneuve (Dugny 93) (Noémie Thébaud, Pascal Sylvie Le Guen/Ruffin). La rousserolle verderolle a fait son apparition un peu avant, le 28 avril à la réserve naturelle régionale du Grand Voyeux à Congis-sur-Thérouanne 77 (Théo Hurtrel, Nicolas Marmet). La bondrée apivore a attendu un peu pour survoler nos

contrées. Le 3 mai, un individu est noté au-dessus de l'étang de Pourras au Perray-en-Yvelines (78) (Benoît Froelich) et un survolant la forêt de Fausses-Reposes (92) (Stanislas Wroza). Oiseaux de passage ou venant s'installer dans notre région, l'histoire ne le dit pas.

La palme à l'engoulevent d'Europe, mais...

Mais la palme du retardataire revient à l'engoulevent d'Europe, vu le 15 mai en forêt de Fontainebleau (77) (Adrien Mauss) pour la date la plus précoce. Mais l'espèce sait se faire discrète et le confinement Covid n'a pas facilité les prospections. Les données d'années précédentes font mention d'observations fin avril.

Quant à notre multicolore guêpier d'Europe : un individu est noté le 30 avril, survolant la capitale au niveau du jardin des Tuileries (Rémi Jugieux, Sonia Arènes). Il est possible que des mentions restent cachées pour cette espèce sensible au dérangement.

Cette liste des raretés n'est pas exhaustive avec un choix se portant sur les espèces les plus épi-sodiques. Merci aux observateurs pour les données transmises.



▲ Sterne caugek
© F. Gonod

● Blongios nain
© J.F. Magne

Pie-grièche écorcheur
© P. Richard

Engoulevent d'Europe
© P. Richard

👤 | MARINE CORNET

Un recrutement de chargé de mission nature en ville

L'équipe salariée s'agrandit et diversifie ses activités. Un poste de chargé(e) de mission nature en ville a été créé afin de nous permettre de nous approprier encore plus cette thématique de l'aménagement du territoire, ô combien importante dans notre région fortement urbanisée. Depuis le 12 juillet dernier, Elsa Caudron a donc rejoint la délégation, dans l'équipe Protection de la Nature. Elsa connaît bien la LPO. Elle était responsable du programme Nature en ville à la LPO France.

Ses missions franciliennes seront de contribuer à développer et à renforcer la mobilisation des particuliers, collectivités et entreprises, pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagements urbains et d'aménagements du territoire durable. Bienvenue Elsa !

Journée d'équipe dans les Yvelines

Le 12 juillet dernier, malgré un temps maussade, l'équipe salariée s'est retrouvée pour une journée de cohésion après plusieurs mois de télétravail. Au programme, visite de la Réserve naturelle nationale des étangs et rigoles des Yvelines (qui intègre l'ancienne RNN de Saint-Quentin-en-Yvelines) le matin et jeux en équipe l'après-midi à l'étang des Noës. Pouvoir échanger sans visio, sans oreillette a vraiment fait du bien à l'équipe, même si les vacanciers nous ont manqué ! Un grand merci à l'équipe d'organisation.

Nous tenons également à remercier Laurent Dufresnes, garde technicien de la RNN pour la visite du site et Joanne Anglade-Garnier, conservatrice, qui a offert et dédicacé à la délégation l'ouvrage « Flore et végétation de l'étang de St-Quentin-en-Yvelines ».

👤 | FLORENT HUON

Projet de refuge LPO sur 34 hectares à la Cité internationale universitaire de Paris

Début juillet 2021, la LPO Île-de-France a rencontré la Cité internationale universitaire de Paris, qui souhaitait reprendre les discussions (débutées en 2012) de mise en Refuge LPO de ses 34 hectares de terrain qui font face au parc Montsouris (siège de la délégation). Cette rencontre a permis de voir que le responsable de la gestion du parc était déjà très au fait des dernières techniques de gestion durable. Ce dernier a souhaité aller plus loin, en nous sollicitant pour un appui technique précis, afin de l'accompagner dans ses projets d'aménagement et de gestion en faveur de la biodiversité. Le Refuge LPO est l'outil idéal pour cela.

Souhaitons que la Cité universitaire puisse avoir les moyens financiers pour nous permettre de mener à bien cette collaboration le plus complètement possible. Prochaine étape, la réalisation du devis de mise en Refuge LPO. Nous leur avons communiqué les différentes aides qu'ils peuvent demander et nous ne manquerons pas de nous adapter au budget dont ils disposeront. Une surface de 34 hectares, ce n'est pas rien. Pour comparaison, la superficie de la Cité universitaire correspond à la superficie totale des Refuges LPO de la ville du Vésinet (78). Nous vous tiendrons informés des échanges et de leur aboutissement.



✍️ | E. DU CHÉRIMONT ET J. HÉNON

📷 | J. HÉNON ET A. PÉRESSE

L'animation Faucons de Paris... à Vincennes



Cette année post-confinement a vu renaître le week-end « Faucons de Paris ». Cette animation a pour objectif de sensibiliser les habitants de l'Île-de-France à la présence des rapaces qui fréquentent l'espace francilien et s'y reproduisent. Petit compte rendu et état des lieux.

Pour le week-end Faucons de Paris, nous avons prévu l'installation de deux sites d'observation et d'animation. Le premier devait se dérouler dans le XII^e arrondissement, sur l'emplacement de l'ancienne caserne de Reuilly dont les travaux de réaménagement sont achevés. Ce site abrite depuis 2012 un couple de faucon crécerelle et notre action, pendant toute la durée du chantier, auprès de Paris Habitat a permis la pérennisation de la présence des crécerelles. Malheureusement, nous attendons encore les autorisations demandées à la mairie de Paris et à la préfecture de police... Le second site concerne

le château de Vincennes qui est suivi depuis le début de l'enquête faucons, soit 1987. La mairie de Vincennes a fait preuve de diligence en nous fournissant rapidement toutes les autorisations nécessaires.

Le château de Vincennes... la preuve par neuf !

Les sportifs affirment toujours que les records sont faits pour être battus... Eh bien, le château de Vincennes suit cette recommandation puisque, cette année, nous avons débuté le week-end avec la volonté de faire découvrir les huit aires de nidification recensées et suivies depuis février. Mais

dimanche, surprise, un neuvième site est venu s'ajouter à la liste !

“Ouragan” sur Vincennes

Samedi, en milieu d'après-midi, une forte bourrasque, aussi soudaine que puissante, est venue s'engouffrer sous le barnum en le faisant basculer dans le talus qui prolonge la contre-escarpe avec la table, les tréteaux et la documentation. Personne heureusement n'était à l'intérieur et, si nous avons pu récupérer la toile intacte, il n'en a pas été de même de l'armature qui a été tordue et brisée en plusieurs morceaux. Elle est désormais inutilisable, après une bonne douzaine d'années



Un public nombreux s'est joint à nous pour observer les crécerelles du château !

Les douves devant le pavillon du Roi maintiennent le poste d'observation à bonne distance.



jeunes pas encore prêts pour l'envol. Ils n'avaient d'ailleurs pas encore débuté leurs exercices de musculation des ailes au bord du nid. Enfin, dans la tour du roi, cinq jeunes étaient présents derrière des pics anti-pigeons.

La visite des remparts

Depuis notre stand, nous avons organisé régulièrement, par petits groupes, des visites des remparts pour montrer les différents sites de nidification sur l'ensemble du château. Chaque site était l'occasion de nombreuses questions : « Ils sont combien dans la cavité ? », « Comment avez-vous découvert ce site ? », « Combien y a-t-il de faucons sur le château en tout ? », questions auxquelles les bénévoles du groupe Faucons répondaient précisément sans se lasser.

de bons et loyaux services sur différents lieux de notre région (un grand merci à la bénévole qui l'avait fournie gracieusement). Il a fallu poursuivre dimanche sans protection contre la forte chaleur.

Au Pavillon du roi

C'est un site occupé depuis longtemps et qui avait fait l'objet d'une intervention du groupe Faucons pour le protéger pendant la rénovation du bâtiment avec notamment la pose d'un cône d'envol à travers les échafaudages. C'est en face du Pavillon du roi que nous avons installé notre stand. Ce site est également bien connu des photographes mais la présence des douves leur impose le respect des distances de sécurité. Cinq jeunes avaient pris leur envol un peu avant le début du week-end mais, encore et pour assez longtemps dépendants des adultes, nous avons pu les observer tourner dans le ciel, se lancer dans des poursuites encore maladroitement et plumer ou dépecer les proies apportées par les parents.

Plus bas, à trois mètres au-dessus des douves et malheureusement fort mal éclairé, un autre site abritait trois

C'est au total un public nombreux qui s'est joint à nous pour observer les crécerelles du château. Il convient de remercier la mairie de Vincennes qui a relayé sur son site web notre week-end Faucons et à qui nous devons cette affluence. Pour la plupart, il s'agissait de Vincennois habitant à proximité du château et qui ignoraient la présence des faucons crécerelles. Un grand merci enfin à tous et toutes les bénévoles qui sont venus participer à cette animation et qui ont su communiquer leurs connaissances et leur passion.





 | AURÉLIEN AGNUS ET ALEXANDRE VERROYE

Suivi et protection d'une nichée de hiboux des marais en Essonne

Pour la première fois depuis une dizaine d'années⁽¹⁾, un couple de hiboux des marais s'est installé dans le département de l'Essonne. Privilégiant d'ordinaire les grandes friches et espaces ouverts pour nicher, ce couple a opté pour un champ de blé afin de s'y établir au mois de juin. Cette nidification fut un succès grâce au travail conjoint d'Alexandre Verroye (A.V), d'Aurélien Agnus (A.A), d'Agathe Laurent ainsi que d'Edouard Minier et de son père Jean-François, les propriétaires du champ. Récit.

Tout d'abord alertée sur internet, Agathe Laurent (photographe animalière et brocanteuse) est tombée sur cette information d'une présence d'un hibou des marais dans les alentours de la commune d'Etampes. Curieuse de cette observation peu commune à cette période de l'année, elle se rendit sur place afin de confirmer la présence de cet oiseau... Quelle ne fut pas sa surprise de découvrir, non pas un, mais deux individus ! Etonnée du comportement de ces deux oiseaux, Agathe m'a (A.V) contacté afin de l'aider à déterminer si les deux spécimens formaient un couple. C'est ainsi que le 23 juin, nous nous sommes rejoints sur le site vers 19 h 30 pour initier nos observations... Nous étions à peine installés qu'un adulte nous survolait déjà, évitant çà et là les corvidés qui le houspillaient avec une voltige bien à lui... Il se posa à maintes reprises sur les panneaux de signalisation routière, uniques reposoirs dans cette plaine agricole, puis disparut dans l'immensité des champs de céréales. Après une heure d'attente, Agathe me laissa, encore sous le coup de l'émotion de cette première rencontre avec cette espèce fascinante...

Pas de doute : les deux hiboux observés forment un couple

Ce n'est que vers 21 h que l'adulte réapparut, accompagné d'un petit mammifère prisonnier de ses serres et poursuivi par un mâle de busard Saint-Martin. Cette scène durera quelques minutes avant que le hibou ne plonge dans un champ, suivi par le busard... En une fraction de seconde, un second hibou sortit de ce même champ et c'est à deux qu'ils ont fait fuir l'opportuniste. Puis un des deux individus se reposa instantanément à l'endroit d'où il avait décollé. J'ai ensuite attendu patiemment le retour du deuxième hibou qui revint dix minutes plus tard avec une autre proie qu'il lâcha à l'endroit où son congénère s'était posé. Cette opération s'est reproduite quatre fois avant que la visibilité ne chute drastiquement, et ce comportement m'indiquait qu'il s'agissait d'un couple et que la nidification ne faisait presque plus aucun doute.

Nidification dans un champ de blé avec la moisson qui approche

Dans les jours qui suivirent ces observations, cette scène s'est reproduite à maintes reprises et toujours en fin de soirée. Je voyais cet individu chasser, puis replonger toujours au même endroit. Puis une remarque me vint à l'esprit : ce couple niche en plein dans un champ de blé



et la moisson arrivera tôt ou tard. Du fait de nos emplois du temps respectifs et de la rareté de cette espèce, nous avons décidé de faire appel à un ami qui étudie cette espèce depuis 10 ans : Aurélien Agnus (photographe animalier et éducateur spécialisé). Prévenu par Alexandre, et après avoir échangé au téléphone avec Agathe, je (A.A) me suis rendu sur place le 2 juillet afin de découvrir les lieux et de tenter d'observer les adultes. 18 h 45, un individu sort du champ de blé, et va se poser sur une parcelle moissonnée. J'ai donc pu l'observer à découvert et me rendre compte par la teinte foncée de son disque facial qu'il s'agissait de la femelle. Elle a ce soir-là chassé avec beaucoup de succès, ramenant cinq campagnols en 30 minutes à ses jeunes. Je me suis rendu sur place les soirées suivantes, au rythme d'un soir sur deux. J'ai pu observer les mêmes scènes de nourrissage, sans jamais voir les deux adultes ensemble.

Des cris de jeunes se font entendre

Nous sommes revenus (A.V et A.A) sur le site le 10 juillet afin de poursuivre nos investigations sans savoir ce qui nous attendait. Après des heures de patience sans observer un adulte, nous entendions alors un cri rauque, râpeux qui émanait du champ... Puis un second, faisant écho au premier, mais à un endroit différent. Aurélien ne se retint pas : « Ce sont les cris des jeunes ! ».

Nous savions à présent qu'au moins deux jeunes étaient nés... D'autant plus que la femelle apparût au loin, proie dans les serres et plongeait dans le champ. Le rythme des cris des jeunes se fit plus rapide : c'était l'heure du nourrissage. Nous sommes restés jusqu'à ce que la nuit tombe, dans une ambiance mêlant les cris des hiboux des marais, des œdicnèmes criards et des petits mammifères.



Mauvaise surprise : un des parents hiboux est retrouvé mort

Nous décidions d'y retourner le lendemain, avec Agathe, afin de persévérer dans nos observations. Postée sur un chemin de terre, Agathe découvrit un adulte de hibou des marais mort, étendu en bord de champ. Il semble qu'il fut victime du trafic routier et devait, au vu de l'état de décomposition, être là depuis plusieurs jours. Le contexte d'un paysage de plaine agricole entrecoupée de voies rapides et dont les seuls perchoirs étaient les panneaux de signalisation, fait de l'implantation de cette nichée, une zone fortement accidentogène pour ces oiseaux. Cet événement a suscité une grande préoccupation quant à l'avenir de cette nidification. L'idée que l'autre adulte puisse se faire percuter ou qu'il ne puisse assurer seul l'élevage de ses jeunes nous força à imaginer des solutions de secours.

Un agriculteur collaboratif et des drones en action

Après cette soirée débuta une période de recherches afin d'identifier le propriétaire du champ et de le contacter. Par chance, Aurélien le croisa lors de l'une de ses prospections et le contact fut formidable : Edouard Minier, l'agriculteur, sensible à la préservation de la biodiversité, souhaitait œuvrer à la protection de cette espèce. Avec son accord, nous avons tenté de survoler son champ avec un drone afin d'identifier le nombre de jeunes et de déterminer leur âge. Malheureusement, ils étaient introuvables.

Nous avons ensuite décidé de prendre contact avec Robin, membre de l'association Pie verte Bio, qui nous a prêté main forte en utilisant un drone équipé d'une caméra thermique aux alentours de 6 h du matin. Après plusieurs heures à les chercher en vain, nous replions notre matériel avant de se retrouver (A.V et A.A) pour notre prospection du soir.

La femelle hibou impressionnante d'efficacité dans la capture de proies

Les jeunes étaient au rendez-vous et nous régalaient de leurs cris. L'adulte quant à lui, réalisait d'inlassables allers-retours entre une grande friche et ses petits afin de les nourrir. Cette femelle nous impressionnait par son efficacité pour chasser et rapporter ses proies. Nous avons constaté qu'elle apportait une proie à un jeune et décollait aussitôt alors que pour un autre jeune, elle restait de longues minutes au sol avant de repartir en chasse. Ce comportement nous indiquait qu'un des juvéniles réussissait à dépecer seul sa proie, signe

d'une maturité plus engagée que celle de son homologue. Nous étions en relation constante avec Edouard Minier et son père, qui attendaient une fenêtre climatique pour réaliser leur moisson. Nous savions que plus elle tarderait et plus les jeunes seraient susceptibles de savoir voler. La première partie de la moisson a eu lieu sur une parcelle limitrophe à celle du nid et nous y sommes restés jusque 23 h, attentifs aux moindres mouvements et rassurés d'observer l'adulte qui continuait de nourrir sa progéniture.

Moisson en cours : les deux jeunes et la femelle sains et saufs

Le lendemain, le 21 juillet, Edouard, moissonnant une autre parcelle, nous envoya une photo du haut de sa moissonneuse : un masque très sombre, de petits yeux jaunes cerclés de noir, cela ne faisait aucun doute... un jeune hibou des marais était au sol à quelques mètres de lui. Je (A.A) me suis rendu sur place le lendemain afin d'identifier avec certitude qu'il s'agissait bien de jeunes, et de tenter de les compter. Edouard m'a proposé de m'emmener dans la moissonneuse, afin de les observer car malgré le bruit, les jeunes restaient dans la parcelle en train d'être moissonnée, à 300 mètres du nid. J'ai pu en étant dans la moissonneuse observer des individus s'envoler à répétition au passage de l'engin, et tentant de se camoufler dans les « trous » formés par le blé couché. Mais impossible avec la poussière soulevée de les identifier. Je suis donc descendu, et j'ai pu observer avec certitude deux juvéniles accompagnés de la femelle !

Quatre-vingt onze heures d'observation et de suivi

Nous nous sommes rendus sur place (A.V et A.A) les jours suivants, mais n'avons plus contacté d'individus, nous laissant supposer qu'ils s'étaient déplacés. Probablement de quelques kilomètres à quelques centaines de kilomètres, telle est la signature de l'erratisme propre à cette espèce.

Ce suivi et ces observations furent des moments d'exception, tant par la rareté de l'événement que par le travail conjoint mené avec la famille Minier pour la protection de cette espèce. Il est exceptionnel de pouvoir observer un couple de hiboux des marais chasser pour leur progéniture, d'entendre les appels des juvéniles au soleil couchant et de constater la réussite de cette nichée avec l'envol de deux jeunes. Ce travail a représenté 91 heures d'observation et de suivi, en lien étroit et permanent avec les propriétaires de la parcelle.



(1) Un couple a tenté de nicher en 2012 dans le Sud de L'Essonne, selon l'Atlas des oiseaux nicheurs d'Ile-de-France 2009-2014.

Les « volontaires de Paris » rejoignent la LPO Ile-de-France

Depuis plusieurs années, la ville de Paris propose aux citoyens de participer à des actions bénévoles à travers son programme « Volontaire de Paris » afin que chacun puisse s'engager dans des causes concrètes autour des enjeux du climat et de l'environnement.

Cette année, une nouvelle action vient rejoindre le programme en lien avec la LPO Île-de-France. Les volontaires de Paris peuvent s'investir auprès de notre association en devenant bénévole transporteur pour la faune sauvage en détresse !

Nous cherchons quotidiennement à élargir notre réseau de bénévoles transporteurs pour la faune sauvage en détresse sur l'ensemble des départements de l'Île-de-France pour garantir au maximum le transport des animaux jusqu'aux centres de sauvegarde pour la faune sauvage afin d'augmenter les chances de survie de ces animaux.

Près de 80 citoyens intéressés depuis juillet

Depuis le mois de juillet, près de 80 citoyens ont été intéressés pour participer à notre action ! Avec les vacances scolaires plusieurs de ces personnes n'ont pas encore rempli les documents nécessaires (chartes + formulaire bénévole) pour entrer dans le réseau de collecte mais cela ne saurait tarder ... Les premiers inscrits ont déjà pu remplir quelques missions !

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ? REJOIGNEZ-NOUS !

Vous pouvez nous contacter
par mail à l'adresse :
emma.orban@lpo.fr
ou par téléphone au
01 53 58 58 38

Découverte des oiseaux lors de la fête des Lumières de Montauger

Pour marquer le début de l'été, s'est tenue, samedi 3 juillet dernier, la fête des 1001 lumières sur le domaine départemental de Montauger en Essonne. De nombreuses animations ont permis au public de découvrir le domaine et ses richesses. Cet événement a également signé le parrainage du président de la LPO, M. Allain Bougrain-Dubourg avec le parc de Montauger.

A cette occasion, la LPO a tenu un stand afin de permettre aux visiteurs d'en apprendre plus sur l'association et répondre à leurs questions sur la biodiversité. Deux sorties ont également été organisées sur le domaine afin de faire découvrir l'avifaune au grand public. Celles-ci ont eu beaucoup de succès. Même s'il n'était pas toujours facile d'observer des oiseaux avec le monde présent, les visiteurs ont pu être initiés au chant des oiseaux et à la reconnaissance de certaines espèces.

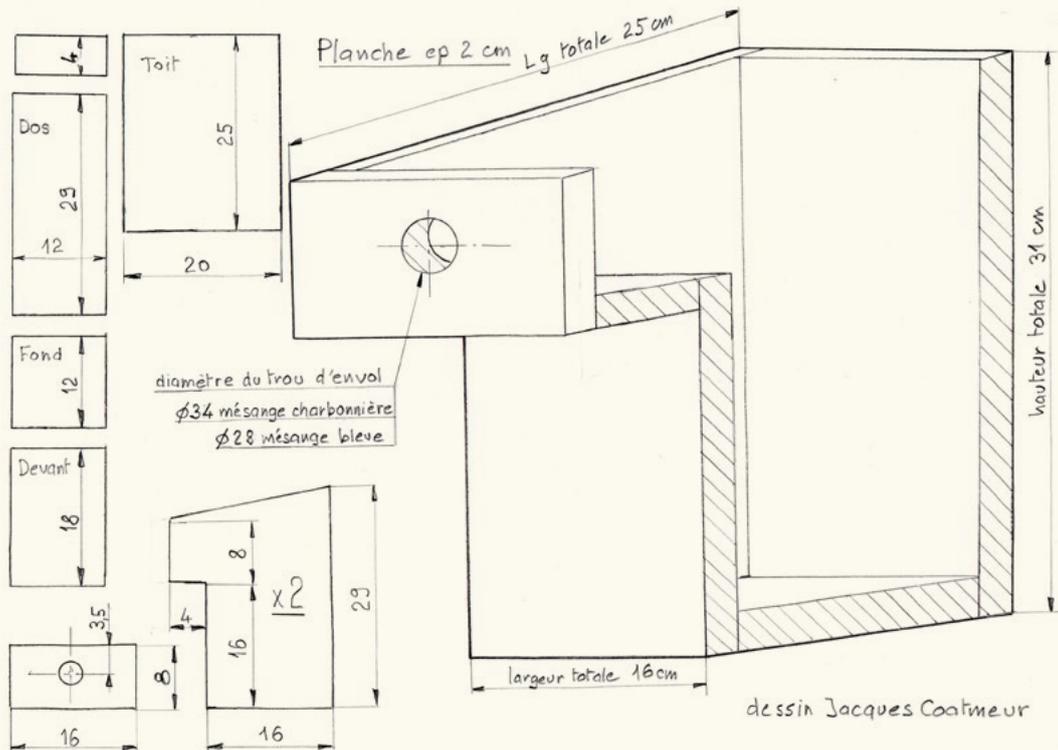
Pour clôturer en beauté cet événement, la soirée s'est terminée par un spectacle son et lumières « Léonard de Vinci et la Nature » co-animée par Allain Bougrain-Dubourg. Merci aux bénévoles qui étaient présents sur le stand et qui ont aidé au bon déroulement de l'évènement !



JACQUES COATMEUR

CONSTRUCTION ET MISE EN PLACE D'UN NICOIR À MÉSANGE

Dans votre jardin, sur votre balcon, comment favoriser la nidification des mésanges, bleues ou charbonnières, espèces les plus répandues dans notre région. Quelques conseils pour vous y aider.



Matériau à utiliser

Vous pouvez réaliser votre nicoir à partir d'une planche de 20 cm de large, 18 à 20 mm d'épaisseur et 1,5 m de longueur, suivant le schéma proposé ci-dessus. Surtout n'utilisez pas d'aggloméré car il ne résiste pas à l'humidité et la colle qui le compose est néfaste aux oiseaux.

Nota : les quatre morceaux de 12 cm de large doivent respecter une largeur identique, donc être sciés d'un même trait de scie.

Le montage des éléments se fera de préférence par vis, les clous risquant de fendre les planches.

Un toit amovible pour assurer un nettoyage efficace

Le toit devant s'ôter rapidement sera fixé : soit par une vis de chaque côté, soit par une seule vis non bloquée et deux pitons, l'un sur le côté du nicoir, l'autre sur le dessus du toit et reliés par un fil de fer. Tous les ans en hiver, le nicoir devra être ouvert afin d'enlever le (ou les nids) que

les mésanges auront construit dedans. Ce nettoyage succinct est impératif. Sans lui plus de nichées au-delà d'un maximum de deux années d'utilisation, car le nicoir sera plein jusqu'au trou d'envol.

Fixation du nicoir Contre un arbre

Pour commencer, à l'arrière du nicoir, sous le toit, visser un piton de chaque côté. Ils serviront pour la fixation le long d'un tronc d'arbre. La hauteur optimale se situe entre 2 et 3 mètres. Elle pourra varier selon vos possibilités (hauteur de votre escabeau par exemple). On évitera l'orientation plein ouest, trop exposée aux pluies dominantes dans notre région.

Nouer un fil électrique dans l'un des pitons, faire le tour de l'arbre en essayant de passer au-dessus d'une branche et fixer l'autre extrémité du fil autour du second piton. L'avantage du fil électrique est qu'il est souple. En outre sa gaine plastique protège l'arbre.

Il est recommandé d'intercaler plusieurs tasseaux de bois entre le fil électrique et le tronc de l'arbre pour éviter que celui-ci soit blessé.

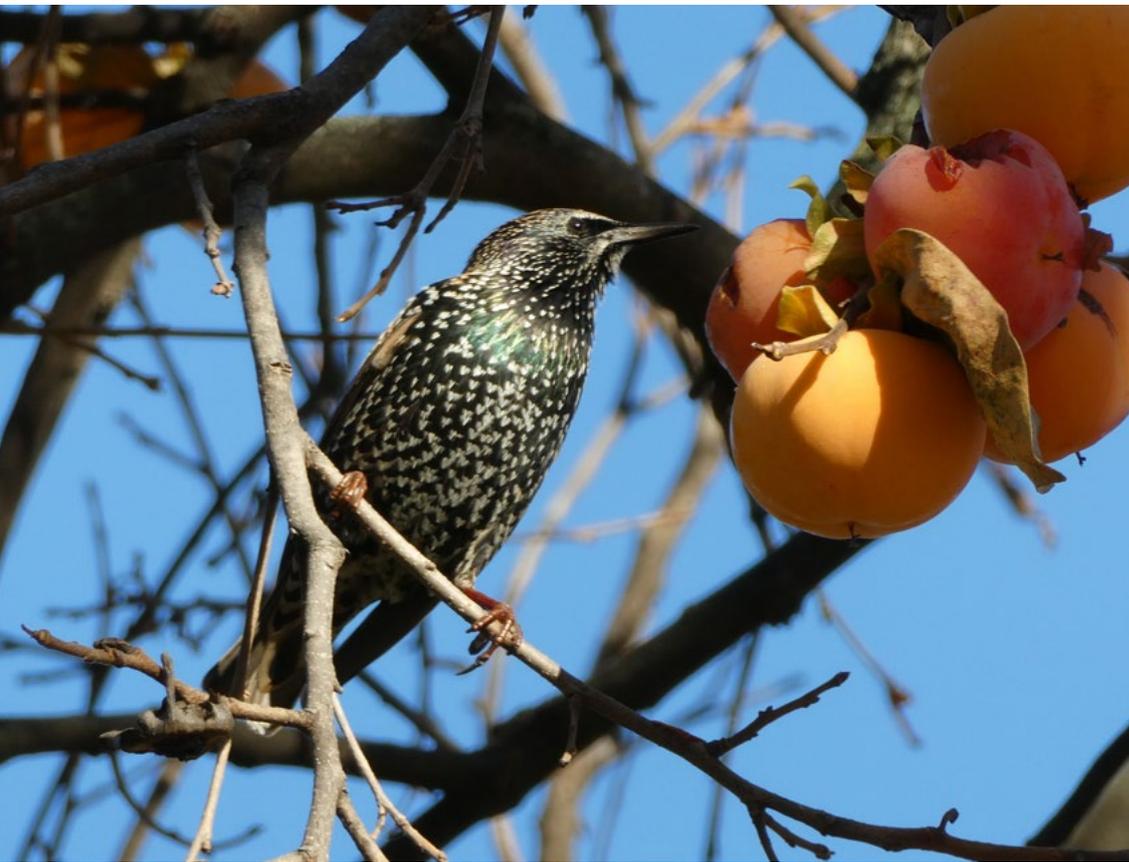
Contre un mur

Le nicoir peut aussi être fixé contre un mur, par exemple sur un balcon. Dans ce cas, percer un trou à 2 cm du haut du fond et visser le nicoir à l'aide d'une cheville directement dans le mur (attention : une autorisation peut être nécessaire).

Prendre soin de la nidification

Il est évident qu'il ne faut pas ouvrir le nicoir pendant la période de nidification – même si c'est pour vérifier que tout se passe bien ! – car le risque d'abandon est alors très fréquent.

Voir les parents s'affairer pour nourrir les poussins et/ou évacuer les sacs fécaux, assister à l'envol des petits et à leur nourrissage en plein air... est un spectacle qui remplit petits et grands de satisfaction. Ces conseils de montage n'engagent que leur auteur...



De novembre à janvier, l'animation bat son plein au Jardin des Plantes de Paris autour d'un arbre, le plaqueminier qui produit comme fruit, le kaki. Les oiseaux en raffolent.



 SYLVIANE TOUILLON

LES OISEAUX AIMENT LES KAKIS

Au Jardin des Plantes de Paris, un plaqueminier, derrière une grille, à l'abri des promeneurs, produit chaque année de magnifiques kakis qui font les délices des oiseaux.

De novembre à début janvier, à certains moments, ce ne sont que mouvements, cris et agitation. J'ai vite repéré les responsables, corneilles et perruches, puis dans une moindre mesure, étourneaux et merles.

Les années passant, me prenant au jeu, j'ai observé davantage et plus longtemps l'activité indisciplinée au cœur du plaqueminier. J'ai donc découvert aussi d'autres gourmands, petits, discrets et rapides. Comment se préserver une place, même modeste, face à une corneille ou une perruche ? Impossible ! Alors, il faut guetter les moments plus calmes et agir rapidement, discrètement et silencieusement à l'écart des voraces. J'ai fini par repérer le vol d'observation de petits oiseaux, qui après un ou deux essais se posaient furtivement près d'un kaki déjà bien creusé (heureusement, les perruches et les corneilles se chargent des gros travaux d'entame).

Mésanges, fauvettes et rougegorges à la dégustation

C'est ainsi qu'au fil des semaines, j'ai eu le grand plaisir d'observer des mésanges (charbonnières, bleues, à longue queue), des fauvettes et des rougegorges. Chaque fois, l'arrivée et la dégustation prenaient une ou deux minutes, pas plus. Certains petits oiseaux revenaient à leur délice quelques minutes après puis disparaissaient. Durant les deux mois et demi que dure la présence des kakis, les petits gourmands réapparaissent parfois pour mon plus grand bonheur. Impossible de lâcher ce magnifique lieu de restauration des oiseaux avant la disparition du dernier kaki, c'est ce que j'ai fait. A la fin de la première semaine de janvier, il ne restait plus un seul kaki sur l'arbre, ni à terre ! Il était temps de revenir à d'autres observations dans le jardin des Plantes, en attendant, bien sûr, l'hiver 2021 !



Aurore Frérot

Succès de la formation TPO, Théorie et Pratique de l'Ornithologie

« Théorie et Pratique de l'Ornithologie » est un cycle d'apprentissage à l'ornithologie proposé par la LPO Ile-de-France, ouvert à tous, accompagné et guidé tout au long de l'année pour ainsi réussir à identifier les espèces les plus communes de la région. Actuellement, il existe deux niveaux TPO.

Sur l'année passée 2020-2021, TPO-niveau 1 a accueilli 28 stagiaires et TPO-niveau 2, 17. Nos participants étaient très motivés et nous avons observé une belle progression en compétence ornithologique. Une année pas facile suite à la crise sanitaire, les cours étaient exclusivement animés en ligne ou sous format numérique mais les sorties ont été maintenues permettant de faire de belles observations. Les évaluations finales ont montré de bonnes connaissances scientifiques, techniques et méthodologiques nécessaires à la pratique de l'ornithologie.

Vingt cours théoriques répartis sur l'année

Et c'est reparti pour la rentrée 2021-2022 ! Quelle joie d'accueillir 22 nouveaux stagiaires pour TPO-niveau 1 et retrouver 22 stagiaires de TPO-niveau 1 en niveau 2 ! Les 20 cours théoriques sont répartis sur toute l'année scolaire 2021-2022 avec 2 heures en soirée tous les 15 jours, hors vacances scolaires. Un cours est en présentiel, et un cours, envoyé en format dématérialisé.

Les cours en salle et en vidéo enregistrée au préalable sont consacrés en grande partie à l'identification des familles d'oiseaux, puis des espèces visuellement et de manière auditive. Les cours sont complétés par l'écologie des espèces, la spéciation, la taxonomie, l'origine des oiseaux, les comportements nuptiaux, migratoires, régimes alimentaires... indispensables à toute compréhension des espèces et des liens qui les unissent.

Des sorties de terrain en complément

Afin de mettre les connaissances en pratique, des exercices sur photos testent les acquis et des sorties de terrain sont proposées tout au long de l'année. Ces dernières reprennent la méthode d'identification proposée lors des cours et sont indispensables à la bonne pratique de l'ornithologie.

Quelle satisfaction de constater que ces formations répondent à une demande grandissante ! Malheureusement, nous ne pouvons pas répondre positivement à toutes les inscriptions pour le moment. Le secteur formation se développe de jour en jour puisque nous allons réfléchir à un TPO-niveau 3.

Adrien Audoye

Une animation LPO pour Vinci autoroute

Cet été, pendant les grands week-ends de départ, la LPO et Vinci autoroute ont concocté pour vous une animation pour vous accompagner sur la route de vos vacances. Sous la forme de petits jeux, nous avons parlé des enjeux de notre biodiversité locale ainsi que des risques de la route pour les animaux, et des moyens d'y remédier ensemble. Voici la petite énigme que j'ai proposée aux vacanciers pour qu'ils se creusent les méninges !

A l'aide de trois indices, il faut retrouver un animal mystère. Le premier indice était cette photo :

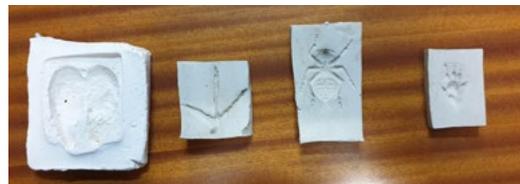


Pas si facile !

Pour le deuxième indice, retrouvons la peau de notre mystérieux ami grâce au toucher.

Il y a une peau à la texture poilue, une à plumes, une rugueuse (pour la cuticule des insectes) et la dernière en sorte de cuir naturel (pour les amphibiens). Après avoir trouvé à quelle famille appartient quelle peau, je vous donne l'indice suivant : notre animal se déplace à quatre pattes ! Ainsi, seules deux familles restent en lice.

Le troisième indice quant à lui, consiste à retrouver l'empreinte de notre animal.



Avez-vous retrouvé notre animal mystère ?

Une fois notre animal trouvé, parlons de celui-ci. C'est un animal réputé pour sa mortalité sur la route. Grâce à cette animation, nous avons pu réfléchir ensemble à différentes solutions pour réduire notre impact sur sa population. Corridor écologique, réduction de la vitesse, toutes les idées sont bonnes à prendre !

L'ÉCOLE RÉGIONALE D'ORNITHOLOGIE CAMPE DANS LES YVELINES

L'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (ARB IdF) et la LPO Île-de-France proposent un module d'apprentissage dédié à l'ornithologie, dans l'objectif d'améliorer la connaissance des populations d'oiseaux présents sur la région et de contribuer à développer le réseau francilien d'ornithologues.

L'édition 2021 de l'École régionale d'ornithologie est organisée avec le soutien financier de la Région Île-de-France, du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis (CD93) et de la DRIEE Île-de-France (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie). Elle est accueillie par le CD93, le CD de l'Essonne, l'Île de loisirs de Jablines-Annet et le CD des Yvelines.

Pour la première fois dans les Yvelines, la session de l'école régionale d'ornithologie «Acquérir les bases nécessaires à l'observation des oiseaux» s'est déroulée du 28 juin au 2 juillet 2021 au parc du Peuple de l'Herbe. Nous avons été accueillis par le département et l'OPIE (Office pour les insectes et leur environnement). Une salle de formation qui se trouvait dans la maison des insectes était à notre disposition. Nous avons eu le plaisir de former 14 participants durant cette session afin qu'ils puissent acquérir une méthode pour identifier les oiseaux, connaître les notions fondamentales (anatomie, taxonomie des oiseaux, analyser les critères d'identification de différentes espèces) et les sensibiliser aux protocoles scientifiques.

Un stage très intense sur cinq journées, rythmé entre théorie et pratique

Les stagiaires ont pu découvrir le parc du Peuple de l'herbe, le plus grand espace naturel des Yvelines, classé en tant que Refuge LPO depuis 2014. Localisée dans un secteur à enjeux écologiques, la mosaïque d'habitats présents sur le site en fait son principal intérêt. Le site est composé de friches prairiales, ponctuées de ronciers et de bosquets, de deux grands étangs et de réseaux de mares qui accueillent un cortège faunistique et floristique particulier. Des sorties étaient prévues tous les jours dans des milieux privilégiés (Etang du Corra, forêt de Saint-Germain-en-Laye) permettant de pratiquer l'ornitholo-

gie à n'importe quel moment de la journée, de manière à la fois visuelle et auditive. Au total, plus d'une quarantaine d'espèces ont été observées, un régal pour nos ornithologues : hibou moyen-duc, grive musicienne, linotte mélodieuse, martin-pêcheur, pic épeiche, roussette verderolle, sterne pierregarin, tarier pâtre, et bien d'autres encore !

Une session de perfectionnement proposée sur deux semaines

C'est toujours un plaisir de former les stagiaires à l'ornithologie car on observe une belle progression et une montée en compétence sur l'identification des espèces au cours de la formation. Ce sont de beaux moments de partages ainsi que de belles observations ornithologiques.

Une autre session débutante a été effectuée du 30 août au vendredi 3 septembre au parc du Sausset. A la suite de ces formations, une session de perfectionnement «Identifier les oiseaux» est proposée et se déroule sur deux semaines ainsi que des journées de consolidation. Elles s'adressent aux personnes qui pratiquent déjà l'ornithologie et qui souhaitent améliorer leurs connaissances. À l'issue de celle-ci, nos stagiaires seront en mesure d'effectuer des relevés de terrain ornithologiques, en participant par exemple aux programmes STOC, SHOC ou EPOC, mais également d'accompagner des sorties sur les oiseaux à destination d'un large public.

UN SAUVETAGE AU COURS D'UNE SORTIE

Nous étions en pleine observation au moment d'une sortie lorsqu'un canard colvert est vu en train de se débattre et de tourner autour d'un arbre ! Un comportement très bizarre ! Le colvert est pris aux pièges dans un fil de pêche entourant son bec et sa langue... Nous sommes intervenus. En plus de leur apprentissage de l'ornithologie, les stagiaires ont pu agir sur le terrain concernant la faune en détresse.



Animations Papillons à la sauce QR codes à la RNR du bassin de la Bièvre

 CÉLINE SENOTIER

Valoriser et animer une
Réserve naturelle régionale
sans animateur c'est possible !
Avec des QR codes...

A présent, la Réserve naturelle régionale du bassin de la Bièvre, une petite réserve à cheval sur la commune d'Antony et de Verrières-le-Buisson (Essonne), propose des activités en autonomie. Grâce à des QR codes disposés tout au long du sentier pédagogique qui jouxte la réserve. Pour y participer, rien de plus simple. Il vous faut un smartphone avec une application pour scanner les QR codes. A chaque saison sa thématique. Cet été, l'activité proposée était de saison, avec comme thème les papillons. La gestion des abords de la réserve est propice aux lépidoptères puisqu'une partie est laissée en prairie. Il est donc fréquent de pouvoir observer des demi-deuils, vulcains, piérides blanches, myrtils, Robert-le Diable ou encore des argus bleu.

Chaque QR code est composé d'un audio, d'illustrations, d'un support écrit et d'une petite activité. Ces dernières sont diversifiées pour captiver et répondre aux attentes de tout public. Les sujets des QR codes ont une suite logique et abordent des sujets comme le cycle de

développement des papillons, apprendre à les identifier, reconnaître leurs plantes hôtes, la migration, les causes de leur déclin et comment les accueillir dans vos jardins. Si l'expérience vous tente, laissez-vous guider et évoluer à votre rythme.

L'animation a également été adaptée pour les écoles. Face à l'enthousiasme des élèves et professeurs lors de son inauguration, on peut parler d'un franc succès. Ce jour-là, la météo était clémente et les papillons de sortie. Les élèves ont montré beaucoup d'intérêt pour le sujet et se sont bien adaptés à ce nouveau dispositif d'animation. Ce retour positif motive la LPO à proposer dans un futur proche d'autres thématiques sur le même type de support. De plus, cette petite réserve cache bien des surprises puisqu'elle est l'une des rares réserves d'Île-de-France à disposer d'un observatoire ornithologique. Il ouvre ses portes une fois par mois, à l'occasion d'une demi-journée porte-ouverte organisée par la LPO.

TRISTE SORT POUR LES RENARDS DE LA CELLE-SAINT-CLOUD

 JOHNNY GONCALVES

Pouvoirs publics et associations s'affrontent sur le sort de six renards. Explications.

A La Celle-Saint-Cloud (Yvelines), ce printemps, le lieutenant de loupeterie a été sollicité par des particuliers pour intervenir sur six renards accusés de tuer leurs animaux domestiques.

Le Collectif Renard Blaireau, soutenu par de nombreuses associations, a proposé mi-juin, avec le soutien du Centre de soin de Faune Alfort, de récupérer les renards et de les déplacer dans un lieu adapté. La LPO Ile-de-France n'est pas favorable aux déplacements d'animaux sauvages pour ce motif, mais s'y résigne en dernier recours pour éviter leur abattage.

Le préfet des Yvelines prend un arrêté...

Malgré une pétition soutenue par 37 000 signataires, des courriers ainsi que des prises de contact avec la mairie pour éviter l'abattage des renards, la solution alternative proposée par le Collectif Renard Blaireau n'est pas retenue.

Le 7 juillet, le Conseil d'État annule le classement du renard comme espèce susceptible d'occasionner des dégâts (ESOD) dans le département des Yvelines.

Pourtant le 9 août, le préfet des Yvelines prend un arrêté précisant que le déplacement des renards hors zone urbaine n'est pas possible car :

- les renards pourraient véhiculer des maladies dans le secteur du relâcher ;
- un déplacement induirait une trop forte pression de prédation de la petite faune dans ce même secteur ;
- la capture et le relâcher dans un milieu non urbain, qui leur serait totalement inconnu, va induire beaucoup de stress pour ces six renards !

L'Aspas dépose un référé suspension

Le préfet autorise alors le tir, non plus sur le fondement de la réglementation «ESOD» mais sur celui des dispositions de l'article L.427-6 du code de l'environnement qui permet d'ordonner des opérations de destruction d'espèces sauvages, au motif notamment de l'intérêt pour la santé, la sécurité publique et la prévention de dommages importants. Compte tenu du commencement d'exécution de l'arrêté (depuis le 11 août 2021) et de son effet irréversible, l'AS-PAS (Association pour la protection des animaux sauvages) a décidé de déposer un référé suspension auprès du tribunal administratif, afin de suspendre ces tirs.

De nombreux Internautas ont demandé à ce qu'une manifestation soit organisée pour exprimer leur mécontentement.



PARTICIPER À LA COMMISSION Nature en ville et Aménagement du territoire

 ELSA CAUDRON

Aux adhérents qui souhaitent s'engager pour la biodiversité en ville, qui se passionnent pour les espèces du bâti ou qui veulent protéger les espaces naturels à la lisière des villes, la LPO IdF propose de rejoindre la commission Nature en ville et Aménagement du territoire.

Alors que de plus en plus de logements vont être isolés de l'extérieur, comment accompagner la rénovation énergétique en préservant les espèces présentes sur le bâti ? Comment faire entendre la voix de la LPO dans un projet d'aménagement ? Comment préserver les friches urbaines végétalisées ?

Autant de sujets que la commission pourra explorer, afin d'apporter une réponse structurée aux enjeux de la biodiversité en ville et des espaces franciliens. Elle s'appuiera pour cela sur l'expertise des groupes existants qui travaillent sur les espèces de la ville : les groupes Faucons, Moineaux, Martinets, Hirondelles.

Pour être tenu informé, prenez contact auprès d'Elsa Caudron sur elsa.caudron@lpo.fr. Au plaisir de vous retrouver pour échanger et débattre !

TRAVAUX SUR LE SITE NATUREL DÉPARTEMENTAL « LES OLIVETTES »



Le département de Seine-et-Marne est propriétaire et gestionnaire du site des Olivettes. Cet Espace naturel sensible (ENS) s'étend sur 119 hectares sur les communes de Trilbardou et Charmentray. Entre septembre et novembre 2021, des travaux sont menés afin de créer des aires pédagogiques sur le chemin déjà ouvert au public.

Revalorisation des Espaces naturels sensibles départementaux

Le département de Seine-et-Marne souhaite améliorer l'accueil du public et renouveler l'expérience des visiteurs des 22 sites naturels ouverts au public sur le territoire. Quatre thématiques sont mises en valeur : nature remarquable, patrimoine et culture, récréative et loisirs sportifs.

Dans le cadre de cette démarche, le site des Olivettes a été choisi pour le thème « nature remarquable », en lien avec ses qualités écologiques et en

particulier l'accueil important de nombreuses espèces d'oiseaux.

Quelles nouveautés sur Les Olivettes ?

Les travaux prévus visent à compléter l'offre proposée aux visiteurs, au travers des interventions suivantes :

- pose d'un nouveau panneau d'accueil ;
- création d'aires pédagogiques (bancs et panneaux) entre les deux observatoires ;
- mise à jour des panneaux thématiques déjà présents sur le site.

Quelles conséquences pour les usagers ?

Le chantier sera court et peu impactant pour la visite. Mais pour la sécurité de tous, certaines zones seront fermées le temps des travaux. Ces zones de chantier seront balisées et signalées par des panneaux. Le reste de l'Espace naturel sensible restera ouvert à la visite.

AVIS DÉPOSÉ SUR LE PROJET DE LA LIGNE 18 DU GRAND PARIS EXPRESS

 ELSA CAUDRON

La LPO Ile-de-France a remis un avis le 27 juillet dans le cadre de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de la ligne 18 du Grand Paris Express. Cette enquête s'inscrit dans le contexte de dix ans d'urbanisation du plateau de Saclay.

La construction de nouveaux quartiers sur des terres aux grandes qualités agroécologiques est remise en question par de nombreuses associations écologistes, de riverains, d'agriculteurs, comme en témoigne la richesse des avis déposés dans l'enquête publique, que vous pouvez consulter sur ce lien [ici](#) ou en flashant le code ci-dessous. L'avis déposé par la LPO Ile-de-France est le 258, page 46.

Quel impact sur des espèces protégées ?

Les bénévoles et salariées de la LPO qui ont rédigé cet avis se sont interrogés à la fois sur les impacts précis du projet sur des espèces protégées, telles que le martin-pêcheur ou le campagnol amphibie, mais aussi sur les conséquences globales sur les milieux d'une infrastructure d'une telle ampleur.

Les enquêtes publiques aboutissent très rarement à une reconfiguration ou à l'abandon d'un projet, néanmoins elles permettent à la LPO d'exposer ses arguments. Cette base nous servira à poursuivre la mobilisation au sujet des projets d'urbanisme parachutés sur des espaces naturels qui portent indéniablement atteinte à la biodiversité.

PLUS D'INFORMATIONS...

Pour tout renseignement sur ce chantier, contacter M. Lainé, en charge de la valorisation des Espaces naturels sensibles : 01 64 14 76 62 – alexandre.laine@departement77.fr

En dehors des travaux, et selon les consignes sanitaires en vigueur, les associations de la Ligue pour la Protection des Oiseaux et l'AVEN du Grand Voyage, partenaires du département, proposent des animations gratuites sur le site.

Pour plus d'information sur les 22 Espaces naturels sensibles (ENS) départementaux ouverts au public : www.seine-et-marne.fr
Téléchargez gratuitement « Balade branchée », l'application qui vous connecte à la nature.



https://www.enquetes-publiques.com/Enquetes_WEB/FR/EP21116/Consulter/false/false.awp?AWPID1F8039BF=D62B066E41A5F9902E4C06077990F41215103806

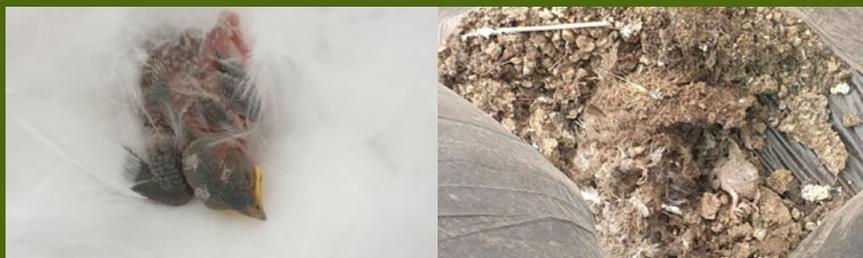


UNE DESTRUCTION INACCEPTABLE D'HIRONDELLES DE FENÊTRE À MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

EMMA ORBAN - JEAN-PIERRE LAIR

Le 27 juillet 2021, la LPO Ile-de-France a été contactée suite à la destruction de nids et d'individus d'hirondelles de fenêtre. Cet acte insoutenable s'est déroulé sur la commune de Montigny-Le-Bretonneux (78) lors du nettoyage des enseignes d'un centre commercial. L'immeuble dans lequel ce centre commercial est installé accueille depuis plusieurs années une colonie d'hirondelles de fenêtre. Lors de ce nettoyage, les ouvriers présents ont détruit les nids (plus d'une vingtaine) se trouvant sur la façade, et avec eux les oisillons qui s'y trouvaient. Ces derniers ont été jetés dans des sacs poubelles.

L'une de nos sympathisantes, habitant l'immeuble, a été témoin de cette destruction. Elle est allée voir les ouvriers et les a informés du caractère protégé des oiseaux et de l'interdiction de détruire leurs nids et leurs jeunes. Malgré ses explications et l'intervention d'autres témoins, le nettoyage reprit. Elle parvint néanmoins à récupérer un oisillon encore en vie pour le déposer au centre de sauvegarde de Maisons-Alfort (au total trois oisillons y ont été déposés).



La LPO décide face à cet acte de porter l'affaire en justice. Une plainte a ainsi été déposée auprès de l'Office français de la biodiversité. Ce dernier ayant déjà entendu notre sympathisante, et instruisant aussi le dossier, a joint ces plaintes. Elles seront transmises au procureur de la république, qui décidera des suites à donner à ces destructions.

Du nouveau pour les espèces classées comme susceptibles d'occasionner des dégâts

JEAN-PIERRE LAIR

Dans une décision en date du 7 juillet dernier, le Conseil d'État vient d'annuler le classement comme Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD), anciennement appelées «nuisibles», de plusieurs espèces dans toute la France. Cette modification fait suite aux requêtes de la LPO et de plusieurs autres associations.

Pour l'Île-de-France, cette décision concerne deux espèces et trois départements :

- le renard roux dans les Yvelines, l'Essonne et une partie du Val-d'Oise,
- la pie bavarde dans le Val-d'Oise.

Pour ce faire, le juge s'est appuyé sur deux arguments :

- l'absence d'éléments démontrant que ces espèces feraient courir des risques significatifs dans certains domaines, compte-tenu des caractéristiques géographiques, économiques et humaines de ces départements ;
 - l'absence de preuve de dommages significatifs dans les mêmes domaines.
- Le juge a aussi souligné qu'aucun élément du dossier ne démontrait que la pie bavarde est significativement répandue dans le Val-d'Oise.

Ces deux espèces ne pourront donc plus être détruites, mais elles restent classées gibier. Elles pourront donc être chassées, mais uniquement par des chasseurs en règle, et seulement durant la période de chasse et avec les moyens de chasse autorisés.

C'est une victoire en demi-teinte pour la LPO qui avait contesté pas moins de 56 classements «ESOD» dans 37 départements du territoire et compte bien obtenir des modifications substantielles au prochain arrêté triennal en préparation.

Groupe de Guyancourt

 CORINNE GIARDI

Dix ans, ça se fête !

Le Groupe local Guyancourt (Yvelines) change de nom pour ses dix ans : Groupe local Saint-Quentin-en-Yvelines. Né en 2011 de la rencontre de quatre adhérents guyancourtois, le Groupe local Guyancourt a pris de l'importance et réunit maintenant des bénévoles venus des communes alentour. Cet anniversaire sera l'occasion de changer son nom en Groupe local Saint-Quentin-en-Yvelines.

Alternant chaque mois réunions de travail en salle et sorties de terrain, notre groupe est de plus en plus sollicité pour des conférences, des interventions en milieu scolaire, l'organisation de sorties, des tenues de stands. Plusieurs communes ont fait appel aux conseils du groupe pour l'accueil et la préservation de la biodiversité.

Nous vous invitons aux deux manifestations organisées pour fêter nos 10 ans :

- vendredi 19 novembre 2021 de 18 h 30 à 20 h 30, dans la salle Degrand de la Maison de quartier Pierre Mendès-France à Guyancourt. Nous vous proposerons des animations, une présentation de la LPO et des activités du groupe local sur ces 10 années ainsi qu'un petit aperçu des oiseaux de Guyancourt.
- dimanche 21 novembre 2021, le matin, nous organiserons une sortie ornithologique tout public au parc des Sources de la Bièvre à Guyancourt (réservation par mail à guyancourt@lpo.fr). Ces événements se dérouleront dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Groupe Cœur d'Yvelines

 GILLES GRANDCLAUDE

Cœur d'Yvelines est un groupe local très actif dans l'ouest de l'Ile-de-France. Présent lors de nombreuses manifestations, expositions ou autres activités, il accueillera toutes les personnes intéressées par la préservation de la nature.

Pour plus d'information : villierssaintfrederic@lpo.fr

Groupe Seine Gâtinais

En octobre 2019, le groupe LPO Seine-Gâtinais faisait son entrée dans le cercle des groupes locaux de la LPO IDF avec une conférence inaugurale sur les oiseaux en Île-de-France animée par Frédéric Mahler. De nombreuses animations étaient programmées avant d'être stoppées un peu violemment par une crise sanitaire dont il ne faut pas prononcer le nom. On a essayé de s'adapter en proposant des webornithos afin de continuer à partager notre passion...

Et puis cela ne nous a pas empêché d'être présents sur le terrain notamment à travers la « mission busards » qui était une première pour nos bénévoles et pour notre groupe. En effet, à la mi-mai 2021, le groupe a reçu une demande du Réseau Busards pour participer à la prospection d'un carré dans le cadre d'une enquête nationale sur les effectifs des Busards et des Milans.

Connaissant le destin de nombreuses nichées de Busards, qui se terminent sous les moissonneuses, nous ne pouvions nous contenter d'un simple comptage.

Grâce à l'implication des bénévoles, nous avons pu mettre en place une recherche de nids et un suivi. Deux couples (Busard St Martin et Busard cendrés) nichaient dans le même champ de blé pour lesquels nous avons mis en place des protections. Un jeune Busard cendré et trois jeunes St Martin ont été sauvés.

Nous sommes déterminés de la poursuivre l'année prochaine.

De nombreux autres projets attendent le groupe et des bénévoles prêts à s'investir auprès de nous pour aider la biodiversité !

Pour plus d'information : groupe.seine-gatinais@lpo.fr

Vos articles au LPO Info IdF

Tous les adhérents peuvent donner des nouvelles de leurs activités et de leurs découvertes dans le domaine de la protection de la nature. Pour cela, adressez-nous vos articles (environ 3 000 signes par page, espaces compris) par courriel « tous_lpoinfo.idf@lpo.fr » ou à défaut, par courrier postal.

Vous pouvez également envoyer des dessins ou photos. Les images scannées et les photos doivent être suffisamment grandes pour être imprimées correctement. Il est indispensable qu'elles aient une définition de 300 pixels par pouce (dpi).

N'oubliez pas que la bonne longueur pour un texte correspond à celle dont vous appréciez la lecture !

www.lpo-idf.fr

Notre site Internet est ouvert à tous. Les adhérents à jour de leur cotisation ont accès à l'espace dédié aux activités associatives.

Suivez-nous !  [lpo.iledefrance](https://www.facebook.com/lpo.iledefrance)  [@LPO_IledeFrance](https://twitter.com/LPO_IledeFrance)

 LPO Île-de-France
Parc Montsouris - 26, bd Jourdan - 75014 Paris
 01 53 58 58 38  ile-de-france@lpo.fr

Heures d'ouverture pour l'accueil des adhérents et bénévoles : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Heures d'ouverture de l'accueil téléphonique : 10 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 16 h

Cette adresse accueille une partie des permanents de la LPO-IdF.

Directeur de la publication
Allain Bougrain-Dubourg
Coordination éditoriale
D.Babonneau, Ch.Gloria, J.Goncalves, J.Hénon

Rédacteurs
A. Agnus, A. Aulnoye, E. Caudron, J. Coatmeur, E. Du Chérinmont, A. Frérot, C. Giardi, Ch. Gloria, J. Goncalves, J. Hénon, J.-P. Lair, A. Lennon, E. Orban, O. Paikine, C. Senotier, S. Touillon, A. Verroye

Photographes
A. Agnus, J.-B. Alemani, F. Gonod, Ch. Gloria, J. Hénon, J.-F. Magne, A. Péresse, P. Richard, A. Verroye

Conception graphique et mise en page
D.Babonneau

Impression et façonnage
Onlineprinters GmbH
(Rudolf-Diesel-Strasse 1 0, D-91 41 3 Neustadt a. d. Aisch, Allemagne)

© LPO 2021 - Dépôt légal octobre 2021 - ISSN 1962-5855

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.


BirdLife INTERNATIONAL
LPO France Partenaire officiel



AGIR pour la BIODIVERSITÉ ÎLE-DE-FRANCE